

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 50

Artikel: Te crai que n'y a qu'a !...
Autor: Y.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CHANSON DU BON VIN

EN 1868, écrit l'historien F. Ducrest, dans les *Annales Fribourgeoises*, M. Victor Tissot faisait paraître à Lausanne, chez l'éditeur Samuel Blanc, une brochure intitulée *Les cygnes du Lac Noir*. Il y met en scène un groupe de moissonneurs et de moissonneuses qui prennent leur goûter, assis sur des gerbes d'or, dans un champ aux environs de Cottens (Fribourg). Au milieu d'eux, un vieillard de 70 ans entonne la chanson *du bon vin*. La chanson finie on lui fait raconter des histoires. Il dit avoir entendu bien souvent répéter à un bon vieux de 93 ans, un oncle de son père, que cette chanson *du bon vin* ne vient pas des pays étrangers, mais qu'elle a été composée par un brave homme, le notaire Dumont, de Cottens. Ce nonagénaire prétendait avoir fait la connaissance de ce Dumont le 6 janvier 1730, à Fribourg, à l'occasion de la fête et de la procession des rois Mages ; le notaire l'avait rejoint à Neyruz, l'avait pris sur sa voiture, l'avait fait assister depuis le haut du clocher de Notre-Dame à la procession qui se déroulait sur la place, puis l'avait invité à dîner avec lui à l'abbaye des Charpentiers. Au souper, le notaire avait soulevé un enthousiasme vibrant en entonnant, en présence d'une foule nombreuse, la chanson *du bon vin* qu'il avait composée lui-même.

« Le tour du notaire était venu ; on l'applaudit avant qu'il se levât. Il avait coutume de ne point chanter des chansons qu'on avait déjà entendues, mais bien de celles qui lui passaient par la tête dans le moment même : il les arrangeait que c'était merveilleux ! Bientôt, tous les buveurs de la salle répétèrent la même chanson ; elle passa d'une chambre à l'autre, et le lendemain, on l'entendait dans toutes les auberges de la ville ; le dimanche suivant, elle était connue de tous ceux qui fréquentaient les cabarets du pays ».

C'était un personnage, le notaire Dumont ! « Il avait plus à dire dans la commune que M. le bailli ; son influence venait surtout de ce qu'il avait un fils abbé d'Hauterive, et que sa femme était une noble de Fégréy dont le père, châtelain de Pont, était du Grand Conseil. C'en était un, comme il n'y en a pas ! Il connaissait des propos à rire que c'en était à se tenir les côtes. Et puis il composait des chansons qui avaient des mots et des airs forçant bon gré mal gré tantôt à pleurer, tantôt à boire, à prier ou à danser. Si on ne l'eût pas aperçu chaque dimanche à la grand'messe, au banc d'honneur, tout dévot et recueilli, on aurait cru que le digne tabellion était en accointance secrète avec les sorciers ».

Le notaire Dumont naquit à Autigny en 1578 et mourut en 1654, à Fribourg. En le faisant vivre encore en 1730, M. Victor Tissot commet donc un anachronisme, mais les historiens seuls peuvent s'en offusquer. Pour le gros des lecteurs, cela ne gâte en rien le portrait de ce tabellion qui aimait à rire et à chanter, et qui cultivait les muses.

Il ne semble pas, dit M. Ducrest, qu'il soit jamais arrivé au sommet du Parnasse ; le Pé-gase qu'il a enfourché paraît avoir été plutôt rétif. Cependant parmi les chansons qu'il a copiées, il en est deux qui comptent parmi les plus anciennes connues dans le canton de Fribourg. Une troisième, très originale, qu'il a composée lui-même, est relative à l'Escalade de Genève, l'an 1602. Elle est inédite.

Pleine de gaieté et d'entrain, la *Chanson du bon vin*, trouvée dans les papiers de Dumont, est-elle de lui ? Peu importe. Elle est en tout cas bien caractéristique de l'esprit des bons vivants de son époque. Des quinze couplets publiés dans les *Annales Fribourgeoises*, nous détaisons ceux que voici :

1 Qui boit bon vin
Il fait bien sa besogne.
L'on voit souvent
Voir vieux un ivrogne,
Et mourir jeansne.
Ung savant medicin.
O le bon vin !

2 Le blanc est bon
Toutte la matinée.
Et le claret
Toutte l'apprès disnée,
Porveu qu'il soynt
Percé frais le matin.
O le bon vin !

3 Mauldits soyent-ils
Les aracheurs de vignes !
Fussent-ils tous
Jettés dans ung abisme !
Les buveurs d'eau
Boivent souvent du vin.
O le bon vin !

4 Bachus ung jour
Se mit en colère
Contre ces médecins
Et ces apothicaïres
Qui deffendoyent
Aux malades le vin
O le bon vin !

5 Bachus aymoit
Aucunement les filles,
Mais aimoit mieulx
La liqueur de la vigne
Il en bevoit
Le soir et le matin,
O le bon vin !

6 Honnorons doncq
Avec révérence
Ce boy's torda
Et toute sa clémence,
Et la liqueur
De ce friant raisin.
O le bon vin !

7 Nostre vallet
Et nostre chambrière,
Ne jectent pas
Le bon vin en arrière ;
L'en boivent bien
Le soir et le matin.
O le bon vin !

8 Nostre meusnier
Met de l'eau dans sa suppe,
Mais dans son vin,
Jamais ny en met goutte.
La fait passer
Par dessous son moullin.
O le bon vin !

9 O buvons donc
Très tous, je vous en prie
De ce bon vin,
De sa douce ambrosie,
Car en bevant
L'on chasse le venin.
O le bon vin !

10 Ce fust Noé,
Ce patriarche digne,
Fust le premier
Que fist planter la vigne,
Et s'envyra
Du jus de ce raisin.
O le bon vin !

En avant, marche ! On a répété sur tous les tons que l'esprit de discipline extraordinaire qui règne dans l'armée allemande est pour beaucoup dans les succès qu'a remportés celle-ci au cours de la guerre actuelle. Il est certain que l'obéissance passive aux ordres reçus est la caractéristique du soldat allemand.

Un exemple. Il ne date pas d'aujourd'hui, comme on le verra.

Une recrue manœuvrait isolément devant son capitaine. Celui-ci, ayant fait mettre au soldat l'arme sur l'épaule gauche, avait commandé : « En avant, marche ! »

A ce moment, un autre officier vint engager une conversation avec le capitaine-instructeur.

Ce dernier oublia complètement la recrue, qui, connaissant la sévérité de la discipline, n'eut garde de s'arrêter sans commandement.

Quinze ans après, le même capitaine faisait manœuvrer sa compagnie sur une des places de la ville. Soudain, il vit déboucher d'une rue un soldat tout poudreux, le sac au dos, le fusil sur l'épaule gauche, la main droite sur la couture du pantalon. Le soldat marchait bravement, la tête haute, le regard en avant, paraissant insensible aux chuchotements que provoquait autour de lui sa barbe, longue de trois pieds.

Le capitaine le reconnut, quand même, le laissa approcher à quelques pas de lui, puis, impassible :

— Halte ! fait-il.

Il était temps. Le malheureux soldat avait fait le tour du monde.

TE CRAI QUE N'Y A QU'A !...

Dè La Coûta, lo 8 décembre 1915.
Ami Conte,

Te m'a fê on rudo pliési degando passa avoué l'histoire que no z'a contâ Marc à Louis, dão « Bon vin boutsi ». Faillâi ouré lè recasaïe que no z'in fê à l'*Ecusson vaudois*, quand Sami, lo carbatier, no z'a de : « Vouaïquè lo Conte ; l'ein a onna tota bounè por lè Côtérans ! »

S'on est Côtérans, l'est avec honneu et nouâtro vin le vaut bin tot lè z'autrè. L'est pas por dou ou trâi « fins becs » dè Losanna, asse fiai qu'on pouâ su on niellan et que fant la potta devant on verre dè La Coûta qu'on vaô se mettrâ ein trafi ; n'ont qu'a no lo laissi, noutro vin, no vollian bin lo bairé no-mimè, et avoué pliesi, onco.

Lo « boutsi » dè Marc à Louis m'a fê rassovengni de n'autr' histoirè. L'est onna vilhie ; lè possiblio que lo Conte l'ai dza contaïe. Ma fâi ravè, la vouaïquie coumeint me la rassovignè.

Y a pas mau dè Vaudois, de clliâo qu'on on gran dè sau per dézo la leinga ; que ne pâo jamé fondrà à tsavon, que sè peinsont :

De bin bâirê, n'a pas tant dè mau
Poru qu'on pouessé retrova l'hotô.

L'est veré que dein on pays coumeint lo nouâtro, iô on a tot à remolhie-mor, et iô n'ein dâi tant bio et tant bons vegnoublio, faut bin profitâ dè cein que la nature no baillé et ne faut pas s'ebâyi s'on ne fâ pas la potta à cllia finna gotta dè la vegne. Petetrè bin que n'a bouna eimpâtiâ dè no z'autro, on va on bocon liein ; mâ assebin, cê tsancro dè vin s'accordâ avoué tot, hormi lo lacé et lo chocolat.

Après la soupa on verro de vin,
Doutè on étio à mäidecin.
s'on dit ; et s'on lo bâi avoué pliesi, c'est que va bin avoué quiet que sâi : lo pan et la toma, la sâocesse et lo sâocesson, lo bouli, lo ruti, lo niyon, la dauba, lè z'attriaux, la frecachâ, lo bertou, lo gigot, lo fêzdo dè vé, lè piotons, lè z'izelettâs et autre z'emplioumâ, lo civet, la papetta áo porâ ; enfin quiet ! avoué tot lo fournitment de n'a boutequa dè boutsi, dè chertiutier et dè martchand dè vicaille. Et on pâo bin derè que c'est lo bâire patriquo dè per tsi no, kâ l'est mémameint bon et rudo bon, tot solet, qu'on lo bâi rein què po lò pliesi dè lo bâire ; et faut derè que quand on ne lo bâi pas coumeint on fifârè, mâ qu'on est résenablio, baillé lo dzouö áo tieu et que l'est découtè lo bossaton áo bin la botolie qu'on fâ dâi bounès cognessancés et dâi bons z'amis ; et l'est bin molési dè sè revairâ áo bin dè férê onna patze sein partadzi on demi.

Mâ ne faut pas lâi sè fiâ : lo vin est on bon ovrâi, mâ on crouïou maîtrè. S'on ein bâi po sè bailli dâi foocès et dâo rapicoleint, va bin ; on verro, tandi lo travau, c'est le coup d'écourdjâ quand l'applia câlè ; cein remet lo coradzo à niveau ; mâ faut tsouyi dè ne pas sè laissi rebedoulâ, kâ adon on n'est pequa dâi z'hommo.

Se lè z'hommo ne renasquant pas dè mettrè
dinsè lo naz dein lo verro, lè fennès ne sont
pas adé d'accoo et lè disputont soveint quand
pédzont pè lo cabaret et que lâi restont on bo-
con tard.

Djan Tardy, quand l'avâi tot réduit, dévai lo
nê, avâi coâite dè traci pè la pinta, iò lâi tegnâi
bon, tantquî que lo momeint dè ellourè étai
quie; et ne retornâvè diéro retrouvâ sa Lizette
qui contré la miné. La fenna avâi bio lo dis-
putâ, rein ne fasâi.

Onna né que la Lizette étai zua lo rappertzi,
Tardy lâi vollie bailli on verro; mà la fenna que
ne s'ein tsaillessâi pas, refusâ, et le lo réssivé
po s'ein allâ.

Tardy, à la fin, lâi fâ : « Y'aodri ; mà à la con-
dechon qu'on eimportâi on litre et qu'on lo
bâivè à l'hotô. »

La fenna, po le poâi einmenâ, lâi dit què oï,
et on iadzo reduits, sè mettont à fisâ lo litre. Ma
fâi, la fenna, que n'avâi pas accoutemâ dè bâirè,
fasâi onna grimace dâo diablio, kâ cén vin lâi
répugnivâ; mà Tardy la focivâ dè bâirè. Après
dou ão trai verro, la fenna que coumeincivâ à
étre étourla et à avâi mau ão tieu, sè met ein cot-
téref, refusè d'ein bâirè bin mé et fâ à se n'hom-
mo :

— Ne sé pas dein lo mondo coumeint te pâo
portant totés lè nés fisâ dè ellia bouriâ, et cou-
meint te lâi pâo teni; por mè su tota malada.

Tardy, tot conteint et tot fiai, lâi respond :

— Hé ! hé ! Lisette ! te vâi, ora ; te crâi que
l'est tot pliés dè bâirè ! Y.

AUTOUR DU « CAQUELON »

D'où est originaire la fondue, ce mets si sa-
voureux que l'hiver a ramené sur nos ta-
bles et qui groupe, la fourchette conqué-
rante, tant de joyeux convives autour du
« caquelon » où mijote la fondue au fumet
exquis, appétissant, irrésistible ?

La fondue est en tout cas originaire du doux
Pays romand, disait, un jour, un chroniqueur
montreusien. Dans sa « Physiologie du goût »,
Brillat-Savarin en donne la recette telle qu'elle
a été extraite des papiers de M. Troillet, en son
temps, bailli de Moudon.

« C'est un mets sain, écrivait le grand gastro-
nomie, savoureux, appétissant, de prompte con-
fection et partant toujours prêt à faire face à
l'arrivée de quelques convives inattendus. »

Et il rappelle le souvenir de l'évêque de Bel-
ley, lors de son entrée en possession de l'évêché.
On lui avait fait un festin digne de l'occasion et toutes les ressources de la cuisine devaient fêter l'arrivée de Monseigneur. Parmi les entremets brillait une ample fondue. Le prélat la trouva excellente et s'en servit copieusement; mais la croyant une crème, il la mangeait à la cuiller au lieu de se servir de la fourchette, de temps immémorial destinée à cet usage. Comme vous le pensez, les convives se regardaient du coin de l'œil et avec un sourire imperceptible. Le respect arrêta toutes les langues, mais la chose s'ébruita et le lendemain on ne se rencontrait point sans se demander : « Savez-vous comment le nouvel évêque a mangé hier au soir sa fondue ? » Eh ! parbleu tout le monde le savait, il l'avait mangée avec la cuiller. Inutile de dire que, malgré la cuiller de l'évêque, c'est la fourchette qui triompha.

La recette que donne Brillat-Savarin dans son livre a quelque peu varié, mais vous la connaissez si bien que je me garderai de la réchauffer.

Brillat-Savarin mangea-t-il la fondue à Mou-
don ? C'est ce que je ne voudrais pas affirmer ;
sa recette est bien de Moudon, mais les fondues
qu'il mangeait devaient être servies alors au
Lion d'Or. Cette hôtellerie s'ouvrira, rue de
Bourg, à Lausanne : sa table était réputée et
avait toute une histoire. C'est là que le major

Davel avait soupé avec le banneret Poliez de
Bottens et le major de Crousaz, la veille de son
arrestation en 1723; c'est là qu'on avait vu passer
en 1779 l'empereur Joseph II; en 1788 le
grand orateur anglais Charles Fox et en 1797 le
général Bonaparte lorsqu'il s'arrêta à Lausanne.

Sous la révolution, la table du Lion d'Or réu-
nit plusieurs émigrés et Brillat-Savarin, lui-
même, qui en fait l'éloge plus tard : « Quels
bons dîners nous faisions dans ce temps-là
(1794) à Lausanne au Lion d'Or; moyennant
5 batz (ce qui doit représenter 2 fr. 25), nous
passions en revue trois services complets où
l'on voyait entre autres le bon gibier des monta-
gnes voisines, l'excellent poisson du lac de Gene-
ève, et nous humections tout cela à volonté et
à discrétion avec un petit vin blanc. Le haut
bout de la table était tenu par une éminence de
Notre-Dame de Paris (je souhaite qu'il vive en-
core) et qui était là comme chez lui et devant
qui le « Kellner » ne manquait pas de placer
tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

Bien d'autres hôtes encore, des reines et des
rois descendirent à l'hôtellerie du Lion d'Or qui,
en 1842, disparut...

Mais nous avons, en échange, à Lausanne, la
rue, la droguerie et la pharmacie du Lion d'Or...
sans lion d'or. Car le vieux lion de bois doré
qui servait d'enseigne à la célèbre hôtellerie et
qui, bien longtemps après la fermeture de celle-ci,
ornait encore la façade de la maison, est relégué
au Musée du Vieux-Lausanne. Son suc-
cesseur, destiné à couronner le pignon de l'éleg-
ant immeuble moderne commandant la rue et
abritant la pharmacie et la droguerie pré-
cités, lion d'or qui justifia leur nom, est
encore à naître. Ce sera pour après la guerre,
sans doute.

NOS LÉGENDES

La grotte aux fées.

Légende jurassienne.

I

A u-dessus de Vallorbe, dans les escarpements
du Jura, s'ouvre une grande caverne dans
laquelle, autrefois, personne n'osait entrer,
parce qu'on la donnait pour habitée par des Fées,
qui ne laissaient pas pénétrer impunément dans
leur demeure souterraine.

L'une de ces Fées se faisait voir de loin chaque
dimanche des Rameaux, menant en laisse une bre-
bis blanche comme la neige, si l'année devait être
abondante, et une chèvre noire comme un corbeau,
si l'année devait être frappée de mauvaises récol-
tes et par conséquent de disette. Une autre, ou
peut-être la même, venait se baigner à minuit dans
le beau bassin de la source de l'Orbe, sous la garde
de deux loups qui écartaient les curieux. En hiver,
quand les ouvriers s'étaient retirés, elles entraient
dans les forges pour se chauffer, et un coq vigilant
annonçait par son chant, une heure d'avance, le
retour des forgerons, pour qu'elles aient le temps
de s'échapper.

On convenait que ces Fées étaient belles, grandes et bien faites, que leur habillement se compo-
sait d'une robe blanche qui traînait jusqu'à terre et
cachait toujours leurs pieds, que leur chevelure épaisse et longue flottait sur leurs vêtements et
leur servait comme de manteau; leur voix était
harmonieuse et douce, au dire de ceux qui prétendaient les avoir entendu chanter.

* * *

Parmi les ouvriers des forges de Vallorbe, était
un jeune garçon de dix-huit ans, nommé Donat. Il
était beau, robuste, adroit, hardi jusqu'à la té-
mérilité; mais aussi il passait pour être plein de jact-
ance et de présomption et incapable de garder un secret.

Donat ayant soigneusement recueilli toutes les
traditions sur les Fées, résolut de pénétrer dans la
caverne, à travers les halliers serrés qui en déro-
baient l'entrée.

Un dimanche matin, sans communiquer à per-
sonne sa tentative, il gravit les rochers, perce une
lisière de ronces et de buissons, et entre dans la

caverne, qu'il trouve déserte et sombre. Il s'y glisse et arrive au second étage de cette singulière grotte. Là, il trouve, dans un coin, un lit de mousse et de fougère. Il en profite pour se reposer et ne tarde pas à s'endormir.

A son réveil, Donat vit la caverne éclairée. A ses côtés, il vit une belle dame enveloppée de sa longue chevelure blonde et suivie de deux mignonnes levrettes. La Fée, qui l'avait regardé à loisir pendant son sommeil, lui tend gracieusement sa blanche main et lui dit d'une voix qui allait au cœur :

— Donat ! tu me plais. Veux-tu rester avec moi ? Je te rendrai heureux pendant un siècle; je te donnerai la connaissance des métaux précieux, des herbes qui rendent la santé et de plusieurs secrets mystérieux. Tu seras reçu dans la compagnie de mes sœurs de Moncherand, qui partageront avec moi le soin de t'instruire, de t'amuser et de te dédommager de ce que tu laisseras sur la terre.

Le jeune forgeron accepte avec joie la proposition.

— Mais, reprend la Fée, je mets une condition nécessaire à notre pacte, c'est que tu ne me verras que quand il me plaira de paraître à tes yeux. Si je me retire dans quelqu'autre partie de ma demeure, tu ne chercheras point à y pénétrer; car, si tu le faisais, je l'abandonnerais pour toujours et tu aurais à t'en repentir toute ta vie. Tiens, voici deux bourses; chaque jour que je serai contente de toi, je mettrai dans l'une une pièce d'or et dans l'autre une perle.

Donat fut enchanté de cette promesse et, pendant quinze jours, il reçut chaque soir la perle et la pièce d'or.

Quand on entendait la cloche de midi de l'église de Vallorbe, un caveau s'ouvrait et Donat y dinait avec la belle dame, qui le servait sans qu'il parût jamais aucun domestique. La table était abondante et délicate : truites de l'Orbe, chevreuil du Jura, gibier de Petra-Félix, crème de la Dent-de-Vaulion, miel de l'Abbaye-du-Lac, vin d'Arbois, fruits des montagnes et de la plaine, rien n'y manquait. Quelquefois la belle dame, pour l'amuser, lui racontait des histoires souterraines; d'autres fois, elle lui chantait des ballades en patois de Vallorbe ou de Romainmôtier. Puis, elle se retirait par une porte placée à l'un des angles de la salle à manger; mais il ne devait pas la suivre.

(A suivre).

Le Noël du soldat. — Nous avons, samedi dernier, recommandé au patriotisme de nos lecteurs l'appel de l'Etat-major de notre armée, en faveur du *Noël du soldat*. On nous prie, à ce propos, de donner encore les renseignements que voici.

Un bureau collecteur des envois provenant de la Suisse romande a été créé à Lausanne, sous la direction de M. le capitaine E. Bonjour, chef de la poste de campagne. Les dons recueillis par ce bureau seront, avant tout, destinés aux troupes romandes.

Les dons en argent, même les plus minimes, peuvent être versés sans frais dans chaque officine de poste sur le « *Compte de chèques postaux N° 1131, Poste de campagne 20, Lausanne.* » Les envois en nature sont à expédier avec l'indication, bien apparente « *Noël du soldat* » à la « *Poste de campagne 20, Lausanne.* »

Ne pas expédier les marchandises facilement avariabilles. Les envois, confectionnés avec soin et solidement, ne doivent pas dépasser le poids de 2 kilos; il est permis toutefois de réunir plusieurs paquets en un seul. Ils sont acceptés par la poste en franchise de port jusqu'au poids de 15 kg. *Le dernier délai pour l'envoi des dons de tout genre est fixé au 16 décembre.*

Grand-Théâtre. — Une semaine de spectacles extraordinaires : Dimanche, en matinée, à 2 h. ½ ; *Patrice*, pièce patriotique en 5 actes de Victorien Sardou, avec le concours de M. J. Froment et de M^{me} Yvonne Mirval. — En soirée à 8 h. ½ ; *La Dame de chez Maxim's*. — Jeudi, 16 décembre à 8 h. ½ ; *Samson*, pièce en 3 actes de M. Bernstein avec M. Jean Froment et M^{me} Yvonne Mirval.

Kursaal. — *Patouchon* continue de remplir, chaque soir, la salle de Bel-Air. Cette pièce d'une drôlerie irrésistible, sera encore donnée ce soir et demain, dimanche, en matinée et soirée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.